



MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ÉLISABETH

AVIS PUBLIC

Aux contribuables de la susdite municipalité,
EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, QUE :

Une assemblée extraordinaire est prévue le mercredi 8 novembre 2023 à 19 h , au centre Primevère. Vous pouvez faire parvenir vos questions et vos commentaires à dg@ste-elisabeth.qc.ca jusqu'au 8 novembre à midi ou les soumettre séance tenante.

L'assemblée portera exclusivement sur les sujets suivants :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Conformité de l'avis de convocation
3. Résolution pour modifier le terme et la dépense du règlement d'emprunt 510-2020 décrétant un emprunt en attendant une subvention (rang de la chaloupe)
4. Entente de fourniture d'eau potable à la Municipalité de Ste-Geneviève-de-Berthier
5. Demande au Fond Région et ruralité – volet 4 : Soutien à la coopération intermunicipale
6. Nouveau dépôt : Projet de règlement 501-2023-1 Circulation et stationnement
7. Avis de motion et dépôt : Projet de règlement 544-2023 Consolidation de déficit 2022
8. Dépenses : Surface événementielle et patinoire
9. Levée de l'assemblée

DONNÉ à Sainte-Élisabeth, ce 2 novembre 2023.

David Paradis-Lapointe,
directeur général et greffier-trésorier

Certificat de publication

Je, soussigné, David Paradis-Lapointe, directeur général et greffier-trésorier de la municipalité de Sainte-Élisabeth, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut le 2 novembre 2023 entre 7h et 19 h, en affichant une copie sur le site Internet de la municipalité ainsi que l'hôtel de ville conformément au règlement 502-2019.

David Paradis-Lapointe,
directeur général et greffier-trésorier

2195 rue Principale, Sainte-Élisabeth, Qc, J0K 2J0

450 759-2875